AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1062
FR0012419307-FS0621

2 juillet 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FOCUS HOME INTERACTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 1er juillet 2019, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte des fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juin 2019, le seuil de 5% du capital de la société FOCUS HOME INTERACTIVE et détenir, pour le compte desdits fonds, 289 114 actions FOCUS HOME INTERACTIVE représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 4,13% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions FOCUS HOME INTERACTIVE sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 5 250 387 actions représentant 7 008 108 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.